Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/07/2024

Alarjawi rappelle Préparation d'épices à base de thym







- Noms des modèles ou références concernés : **Préparation d'épices à base de thym vert, de thym rouge ou "Premium" (3 références)**
- Marque : **Alarjawi**
- **Lot A49**
- Conditionnements : **paquet de 450g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2023 au 04/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Origine Syrie**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Epiceries**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence de soja et d'arachide non mentionnés sur l'emballage**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 31 août 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Date de durabilité minimale (DDM) : Toutes les dates concernées**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre